



**CAP Nationale C des 30 juin, 1<sup>er</sup> et 4 juillet 2016**

# **Titularisation des agents des Finances Publiques stagiaires**

**Comme on pouvait s'y attendre, le sénat a encore durci la loi El Khomri et le premier ministre va encore passer en force en utilisant l'article 49.3 pour faire voter la loi dite « travail » à l'assemblée nationale.**

Il est à craindre qu'une fois encore, il s'assoit sur le processus démocratique, alors que depuis plus de trois mois et demi, les salariés et les étudiants descendent dans la rue pour exprimer leur rejet de la loi « travail ».

Les salariés, les jeunes, comme la majorité de la population, ne sont pas dupes : faciliter les licenciements pour créer des emplois, pour les salariés et leurs familles c'est la précarité à vie !

Ensemble, ils exigent le retrait de la loi dite El Khomri qui dynamite le Code du travail et les conventions collectives.

**Depuis le 9 mars, dans toutes les journées d'appels à la grève et à manifester pour le retrait de la loi travail, il y a de nombreux fonctionnaires qui, eux aussi, subissent les attaques en règle du gouvernement Valls contre leurs statuts particuliers à travers la mise en place de PPCR et du RIFSEEP.**

Dans les 3 versants de la Fonction publique, l'objectif du gouvernement est d'aligner les carrières, les grilles de rémunérations et les parcours professionnels, pour faciliter les passerelles entre ministères et entre versants au plan régional, tout en conférant des pouvoirs accrus aux préfets.

Pour cela, le préalable est de détruire les règles de gestion élaborées dans les administrations (qui sont un facteur de blocage à la mobilité), pour les remplacer par des directives moins contraignantes.

C'est la remise en cause des statuts particuliers pour permettre la mobilité forcée.

C'est ce que la DGFIP a entamé avec le recul du droit à mutation et des règles d'affectation pour 2016 et un projet de fusion massive de RAN.

**Comment ne pas faire le lien avec les dizaines de milliers de suppressions d'emplois que nous subissons depuis plus de 10 ans (conséquence de la RGPP, de la MAP, du pacte de responsabilité et de la démarche stratégique à la DGFIP) et les dizaines de milliers qui se préparent encore avec la mise en place de la retenue à la source (la DG les chiffre à 15 000 ETP).**

Les premiers éléments qui « fument » concernant les lettres de cadrage budgétaire envoyées à tous les ministères pour préparer la Loi de Finances 2017 confirment nos craintes : l'augmentation de la valeur du point et les refontes des grilles indiciaires induites par PPCR doivent être financées par des économies faites sur le dos des agents et du service public.

Et nos champions de l'austérité de préconiser, notamment, le gel de la masse salariale, l'arrêt de toute mesure catégorielle et l'amputation de 2 % des effectifs.

Comment ne pas faire le lien avec les actions de grèves et de blocage qui se sont développées depuis le début de l'année à la DGFIP.

Ces actions spontanées traduisent le ras le bol des collègues et les difficultés croissantes pour exercer les missions dans un contexte de sous effectif permanent.

Montreuil, le 06/07/2015

**Syndicat national  
CGT Finances Publiques**

• Case 450 ou 451

• 263 rue de Paris

93514 Montreuil Cedex

• [www.financespubliques.cgt.fr](http://www.financespubliques.cgt.fr)

• Courriels : [cgt@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:cgt@dgfip.finances.gouv.fr)

• [dgfip@cgt.fr](mailto:dgfip@cgt.fr)

• Tél : 01.55.82.80.80

• Fax : 01.48.70.71.63

## **C'est dans ce cadre, que depuis le début du mouvement contre la loi Elkomri, la CGT Finances Publique appelle à participer aux journées d'action pour exiger :**

- ▶ Le retrait du projet de loi dite « travail » et la négociation d'un code du travail protecteur des droits des salariés,
- ▶ Le respect du statut général des fonctionnaires, de nos droits et garanties collectives,
- ▶ Le maintien des statuts particuliers nationaux et le rejet des corps interministériels,
- ▶ L'abandon de PPCR, du RIFSEEP et le refus de toute modulation du régime indemnitaire,
- ▶ L'arrêt des suppressions d'emplois à la DGFIP, la création des emplois nécessaires et le comblement immédiat des vacances d'emplois,
- ▶ Le maintien du réseau de la DGFIP, l'arrêt des restructurations et fermetures de services,
- ▶ Le maintien et le développement de nos missions dans un service public de qualité et de proximité,
- ▶ L'augmentation des salaires,
- ▶ L'abandon du projet de retenue à la source.

## **La CAP**

La CGT regrette une fois encore le temps de consultation insuffisant pour préparer cette CAP.

### **Concernant les agents recrutés par voie de PACTE, la CGT rappelle qu'elle est fermement opposée aux modalités de recrutement sans concours.**

Elle dénonce l'arbitraire de ces procédures face au manque de lisibilité sur les critères que retient l'administration pour les modalités de sélection : Elles ne répondent pas correctement aux besoins spécifiques exprimés et créent une brèche dans le statut : les conditions de recrutement, de formation initiale, de titularisation, de classement dans la carrière, ne sont pas équitables par rapport aux agents recrutés par concours.

Concernant leur titularisation, elle se fait hors de tout cadre paritaire.

Ainsi, on constate que des agents voient leur contrat renouvelé, d'autres sont licenciés sans avoir eu la possibilité de se faire défendre par les représentants des personnels en CAP.

Cela nous pose problème car on sait d'expérience que lors des CAP de titularisation nous arrivons à faire évoluer des situations individuelles souvent défavorables à priori.

Les sections syndicales CGT nous font remonter de plus en plus de problèmes de titularisation d'agents recrutés par voie de PACTE sans aucune possibilité de défense de l'agent.

Nous tenons à alerter fortement de cette situation qui perdure et s'aggrave.

La CGT Finances Publiques souhaite que nous puissions discuter avec l'administration pour trouver une solution à cette situation dans l'intérêt des agents.

Pour la CGT, l'accès à un emploi dans l'administration doit passer par un recrutement par voie de concours, les épreuves doivent être adaptées à la nature du poste à pourvoir et en fonction de la population visée.

### **La CGT Finances Publiques revendique pour l'ensemble de la Catégorie C le concours National comme seul mode de recrutement externe car il constitue le seul rempart possible contre l'arbitraire.**

### **Concernant la titularisation des AAFIP 1<sup>er</sup> classe et des contractuels handicapés, il y a 18 dossiers présentés à la CAP dont 2 propositions de licenciement sec.**

### **Nous insistons sur le fait que l'administration doit donner une seconde chance à ces collègues en mettant tout en œuvre pour qu'ils puissent valider le stage. La CGT est attaché à ce principe.**

Ces dernières années le nombre de licenciements, de prolongations et de renouvellements est trop important et repose sur des critères qui ne sont pas liés aux seules aptitudes professionnelles. Des critères plus ou moins objectifs et qui tiennent souvent plus du ressenti que d'autre chose sont mis en avant pour ne pas titulariser un stagiaire.

Dans le contexte de suppressions massives d'emplois que nous supportons depuis de nombreuses années, l'administration est de plus en plus exigeante avec les agents en 1<sup>ère</sup> affectation et se satisferait pleinement d'un stagiaire formé, polyvalent et opérationnel tout de suite...bref un agent livré clef en main !

La réalité est tout autre, les agents stagiaires doivent acquérir très rapidement des connaissances fiscales, comptables et transverses de plus en plus complexes avec une formation théorique qui ne dure que 6 semaines et une formation métier de 3 semaines.

Le complément de formation se fait dans sa majorité par l'intermédiaire d'agents déjà dans les services, alors même que ceux-ci croulent sous une charge de travail de plus en plus lourde et ne parviennent plus à effectuer correctement leurs missions.

Au quotidien, il est de plus en plus difficile voire impossible pour les agents déjà en poste de transmettre leur savoir et d'apporter leur soutien aux agents en 1<sup>ère</sup> affectation et nous vous le démontrerons tout au long de la CAP.

Il est de plus en plus urgent, de repenser la formation initiale des AAFiP.

### **La CGT Finances Publiques revendique une réforme profonde des formations initiales, alternant stages pratiques et formation continue. Nous demandons l'instauration d'une véritable scolarité à l'image de ce qui se fait pour les contrôleurs ou les inspecteurs.**

**Les agents en stage pratique ne doivent pas être comptés dans les effectifs de travail et doivent pouvoir choisir leur direction de stage sur l'ensemble du territoire, afin de permettre à ces agents de se former dans les meilleures conditions.**